



Numéro vert de la commune

De 10h à 19h

 06 41 36 95 74

Bulletin d'information - Mairie d'Eve

N°2-AVRIL 2020

Chers habitants d'Eve nous espérons que vous allez bien,
Afin de maintenir le dialogue pendant cette période de confinement nous avons décidé de diffuser ce nouveau bulletin d'information.



Tout d'abord, nous remercions vivement tous ceux d'entre vous qui nous avez communiqué vos coordonnées. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, **merci de bien vouloir prendre quelques minutes de votre temps afin de nous envoyer vos Noms, Prénoms, adresse postale, adresse email et n° de téléphone portable, par email à l'adresse de la mairie : mairie.eve@orange.fr**, ceci non seulement dans un but écologique mais aussi sanitaire. Cela évitera aux conseillers municipaux de sortir pour distribuer ces bulletins et de respecter strictement les règles de confinement. **Nous insistons une nouvelle fois sur le fait que ces informations resteront confidentielles et rappelons que la mairie ne tient pas compte des adresses mail données à une date antérieure concernant d'autres sujets (voisins vigilants par exemple)**. Notre volonté est également, avant la mise en place du site internet de notre village, de faire de ce bulletin une lettre d'information hebdomadaire pendant la durée du confinement afin de garder le contact.



Ce nouveau mode de vie, imposé par le Covid-19, nous permet des activités extérieures plus fréquentes dans nos jardins respectifs. A ce sujet, et pour une bonne entente entre voisins, nous vous rappelons ces quelques règles :

- **Le bricolage et le jardinage qui engendrent des nuisances sonores (tondeuse par exemple) sont permis du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h.**
- **Les feux dans les jardins au sein de notre village d'Eve sont strictement interdits**
 - http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2011/11/cir_34130.pdf



Concernant le ramassage de vos déchets, pas de changement pour le moment, sont maintenues les collectes des déchets ménagers (le lundi) et des recyclables (le vendredi) sans oublier de rentrer vos poubelles et de ne pas les laisser sur la voie publique.
La collecte des déchets verts est toujours suspendue jusqu'à nouvel ordre.



   **Tous vos mouchoirs, masques et gants usagés sont à jeter dans un sac fermé que vous gardez isolé 24 heures avant de le mettre dans votre poubelle des ordures ménagères (noire)- JAMAIS dans votre bac de tri  (jaune).**

Pour plus d'informations concernant ce sujet : <https://www.cc-paysdevalois.fr/>





Lors de vos différents appels, sur le téléphone vert de la mairie, nous avons observé que de nombreuses demandes pouvaient trouver leurs solutions avec **l'entraide entre voisins**.

Dans cette période difficile à vivre il nous semble primordial d'accorder une attention particulière à nos voisins de proximité tout en adoptant les gestes barrières : Regrouper des commandes de courses par exemple permettant ainsi de limiter nos sorties et bien d'autres services que nous pouvons nous rendre mutuellement.



Nous souhaitons également demander aux enfants et aux plus grands !!! de dessiner ce que représente, à leurs yeux, ce confinement et ce changement de vie.

Les œuvres de nos villageois seront exposées sur un panneau proche de la mairie pour être visibles par tous. Une exposition sera organisée à l'issue de cette crise sanitaire.

Les dessins sont à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

A vos crayons ou vos pinceaux !!!



Concernant la fibre SFR, le conseil municipal est intervenu auprès du directeur régional pour l'informer des nombreux incidents de déconnexion depuis l'armoire du répartiteur de notre village.

Une équipe de techniciens SFR est intervenue afin de s'assurer que chaque abonné fibre SFR est correctement connecté. Nous espérons que cette intervention amènera de la fiabilité dans le temps.

Nous vous rappelons que votre principal interlocuteur, en cas de problème technique concernant la fibre, reste SFR. Si un nouvel incident de connexion (à l'exception du matériel installé à votre domicile) survient, merci d'en informer également la mairie via un mail en indiquant votre Nom, adresse et numéro de ligne fixe concernant votre abonnement.

En conclusion cette crise sanitaire et ce confinement doivent nous faire prendre conscience de la gravité de la situation, nous devons être solidaires, attentifs aux autres et faire preuve de bienveillance.

Nous devons respecter les règles gouvernementales, limiter nos déplacements et veiller aux distances autorisées autour de notre domicile (contrôles de gendarmerie fréquents).

C'est en restant unis que nous ressortirons plus forts de cette crise sans précédent.

Prenez bien soin de vous, de vos proches et des autres **#RESTEZ CHEZ VOUS**

Le conseil municipal d'Eve